



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 25248

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le calcul du taux de réversion des pensions attribuées aux mères de famille nombreuse. En effet, le taux n'augmente plus au-dessus du nombre de trois enfants. Il lui demande si elle ne juge pas équitable de faire augmenter ce taux en proportion du nombre d'enfants, éventuellement jusqu'à une limite à définir.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25248

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1999, page 875